

**Conseil de quartier Montparnasse Raspail**  
**Compte rendu de la Plénière du 15 mars 2021**  
19h10 – 21h45 en vidéo conférence

33 personnes présentes, dont 21 conseillers de quartier.

Le quorum de conseillers pour les votes est atteint.

Elus présents : **Carine Petit, Elliot de Faramond, Didier Antonelli, Guillaume Durand, Pierre Rabadan**

Service Démocratie Locale : **Pauline Loizillon**

**Géraldine Seroussi et Alain Fargues** animent les échanges.

**1. Présentation des nouveaux membres du comité d'animation**

3 nouveaux membres : **Aline Arrouze, Christine Chapuis, Jean-Jacques Renard**

**2. Budgets du conseil de quartier (Alain Fargues)**

**A - Budget de fonctionnement**

<b>Situation septembre 2019</b>	<b>+ 5 209 €</b>
Réveillon solidaire 2019	- 2 000 €
Budget communication (1 300 € non dépensés)	
Ateliers Economie d'eau et d'énergie (200 € budgétisés)	- 70 €
Reçu début 2020	+ 3 306 €
Réveillon solidaire 2020	- 2 000 €
Reçu début 2021	+ 3 306 €
<b>Situation au 1<sup>er</sup> trimestre 2021</b>	<b>+ 7 751 €</b>
<i>Chiffres provisoires (en cours de vérification avec la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement)</i>	

**B - Budget d'investissement**

<b>Situation septembre 2019</b>	<b>+ 10 053 €</b>
Reçu début 2020	+ 8 264 €
Reçu début 2021	+ 8 264 €
<b>Situation au 1<sup>er</sup> trimestre 2021</b>	<b>+ 26 581 €</b>
<i>Chiffres provisoires (en cours de vérification avec la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement)</i>	

**C – Présentation d'une proposition de contribution à des projets d'équipement d'associations de solidarité intervenant sur le quartier Montparnasse-Raspail (Christine Chapuis)**

- Dans le contexte de hausse de la précarité et de difficultés des habitants, **les associations de solidarité de notre quartier sont très sollicitées.**
- Elles ont des besoins d'équipements pour faire face...
- **Il est proposé de consacrer une partie du solde du budget d'investissement à fin 2020, soit 18 317 €, au financement d'équipements pour des projets de ces associations** (en respectant le cadre juridique des budgets publics)
- **Pour des associations ayant leur activité ou local dans notre quartier :**
  - **2 déjà identifiées et contactées** (Les enfants du canal, Montparnasse rencontre)
  - **mais aussi à d'autres associations de solidarité qui seront suggérées par le conseil de quartier.**

**S'il y a un accord du Comité d'animation sur le principe, on** constituera ensuite les dossiers avec les associations et l'aide de la Mairie (**Pauline Loizillon**). Ces projets seront alors présentés pour accord du **Conseil de Quartier Montparnasse- Raspail d'imputer les dépenses sur le budget d'investissement.**

**Remarques :**

- **Patricia Périolat** explique qu'elle a mis une annonce pour donner des équipements de bureaux (étagères, ..), et regrette qu'aucune association n'ait manifesté son intérêt à ce moment- là.
- **→ Les participants ou habitants peuvent signaler des associations de solidarité intervenant sur le quartier Montparnasse-Raspail, par mail envoyé à [ch.chapuis14@gmail.com](mailto:ch.chapuis14@gmail.com).**
- **Elliot de Faramond** rappelle les conditions à respecter : pas de subventions à des associations, monter des projets en exprimant les besoins en matériel associés

**3. Information sur le budget participatif (Alain Fargues)**

**A – Point rapide sur les projets antérieurs 2016 à 2019**

Il n'y a pas eu de Budget participatif en 2020.

**2016**

1 - Réhabiliter la Ferme de Montsouris : réalisation des travaux non terminée : 1 700 000 €  
Les travaux devraient se terminer au printemps 2021. Le retard est lié à la crise du COVID (travaux stoppés lors du premier confinement) et à une adaptation du projet (escalier, agrès liés au cirque).

2 - Porte de Vanves dédiée à la convivialité : 70 000 €

Une réunion était prévue le 4 mars à ce sujet entre les services concernés et le cabinet politique. Plusieurs difficultés administratives semblent ralentir ce projet. Vous serez tenus au courant quand il y aura du nouveau.

**2017**

3 - Promenade piétonne Allée Samuel Beckett : 342 000 €

Des plantations vont être réalisées fin mars 2021.

4 - Favoriser la mobilisation de tous les piétons : 200 000 €

Une réunion interne a lieu le 15 février pour avancer sur ce projet.

5 - Rénover le pavillon Laprade Cité Universitaire : 1 300 000 €

Un arbitrage doit être fait entre deux projets retenus pour l'occupation du lieu, arbitrage lié au futur d'un autre bâtiment, qui pourrait héberger un des projets. Vous serez tenus au courant.

**2018**

6 - Bagagerie sans-abris non terminée complètement : 500 000 €

Les travaux ont pris du retard avec la crise du Covid. Une occupation temporaire sur rail est en cours par Plateau Urbain.

**2019**

7 - Jardin potager rue Gassendi (conservatoire) : 300 000 €

Projet en attente et prévu après les travaux de l'Annexe de la Mairie (qui pourraient sinon endommager le nouveau jardin sur le toit de l'ancien conservatoire). Concernant l'Annexe, les services sont dans l'attente d'un document de la préfecture pour pouvoir redémarrer le projet et avoir une idée prévisionnelle des travaux.

**Elliot de Faramond** précise qu'un travail doit être fait sur la structure du bâtiment, ce qui nécessite certains délais.

## B - Point rapide sur les projets présentés en 2021

### BUDGET PARTICIPATIF 2021

Projets déposés Tout Paris et Tous arrondissements :	2 357
Projets déposés 14 <sup>ème</sup> arrondissement :	120
Projets spécifiques quartier Montparnasse-Raspail :	18

L'ensemble des projets déposés sont consultables sur le site du budget participatif :

[https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list\\_idees&fq=campagne\\_text:G&sort\\_name=2502241989253047661\\_random&sort\\_order=asc](https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list_idees&fq=campagne_text:G&sort_name=2502241989253047661_random&sort_order=asc)

**Alain Fargues a fait un extrait de quelques projets significatifs par leur montant et concernant notre quartier dont, en particulier :**

Place Gilbert Privat : une place à la place du carrefour (entre rue Froidevaux, et rue Schoelcher)	10 000 €
Rendre l'Atelier des Beaux-Arts accessible à tous (Bd du Montparnasse)	100 000 €
La Collective, centre d'art et de solidarité (Saint-Vincent de Paul)	1 980 500 €
Fablab solidaire – création – innovation – art numérique (sur l'ancien musée de la Libération)	250 000 €
Rénovation ascenseur et passerelle rues Mouchotte / Jean Zay	
Via Ferrata urbaine place de Catalogne	250 000 €
Remise en eau et entretien place de Catalogne	
Plus de bancs dans les allées du cimetière Montparnasse	
Une vraie coulée verte avenue Denfert Rochereau	
Nouveau souffle Campagne Première	600 000 €

Les remarques suivantes sont faites :

- Sur la Collective, voir le paragraphe sur la Commission Saint-Vincent de Paul
- Sur le Fablab solidaire, création sur l'ancien musée de la Libération, ..., la question est posée de savoir si c'est bien sur le 14<sup>ème</sup> arrondissement, avec un débat sur la frontière 14<sup>ème</sup> – 15<sup>ème</sup> à ce niveau qui a évolué dans le temps. **Françoise Salmon** précise que le projet est proposé par le centre d'animation Paris Montparnasse, qui est dans le 14<sup>ème</sup> ; **Pauline Loizillon** se renseigne, mais précise qu'il peut y avoir des budgets participatifs inter-arrondissements.
- Sur le projet Nouveau souffle Campagne première, **Aline Arrouze** précise que l'Association « Rue Campagne Première et ses amis », qu'elle préside, n'est pas au courant.

**Elliot de Faramond** précise le planning : on est sur la phase d'étude de recevabilité ; contre-avis de la mairie centrale ; phase de dialogue d'accessibilité et regroupement des projets. Les opérations de vote interviendront à l'automne, en septembre 2021.

**Claudette Ruchet** précise que d'autres projets intéressants ont été proposés par des associations,

➔ elle encourage l'assemblée à **consulter le site du budget participatif cité ci-dessus**

#### 4. La parole aux habitants et aux associations

**A - Patricia Périolat** intervient sur les problèmes posés par la piste cyclable rue Jean Zay : c'est aujourd'hui très dangereux, et très mal fait (piscine quand il pleut, ...) ; beaucoup de

dépenses ont été engagées et on va continuer avec un projet qui pose problème : les piétons vont traverser en trois refuges ; le sujet des handicapés n'est pas pris en compte ...

En plus, on va encore faire du provisoire, puisque beaucoup de travaux sont encore à venir : la fin des travaux des ateliers Gaité (avec un flux important de véhicules de livraison à attendre), et la place de Catalogne.

Il vaudrait mieux réfléchir avant de s'engager dans les travaux. Pourquoi n'a-t-on pas essayé le partage du couloir des bus avec les vélos avant une solution définitive ; il est choquant de voir tant d'argent dépensé sur ces travaux réussis.

La rue Vandamme mérite, elle aussi, des travaux.

**Guillaume Durand** : il y a eu une réunion sur la piste cyclable Jean Zay en février

- Sur les quais de bus : l'ensemble des arrêts de bus seront au bord de la chaussée ; la piste cyclable passera entre le trottoir et l'arrêt de bus (à l'exemple du boulevard Voltaire)
- On ne peut pas attendre 10 ans pour faire les grandes pistes cyclables de Paris : le projet sera finalisé d'ici la fin de l'année ; les livraisons devront passer par ailleurs.
- Bus 88 : en lien avec la RATP pour vérifier que la fréquence des bus est correcte : elles sont à peu près correctes dans le 14<sup>ème</sup>.

**Patricia Périolat** signale que l'on attend de 18 à 22 mn pour le bus 88

**Nicolas Mansier rebondit sur la question du bus 88** ; sur la rue Froidevaux, il y a quelques mètres où le bus 88 patine, près de la rue Fermat : **des mini aménagements à cet endroit** permettraient de retrouver un passage du bus plus optimal dans le 14<sup>ème</sup>.

**Patricia Bay, voisine des ateliers Gaité, signale des travaux qui se succèdent à l'angle de la rue de la Gaité et de l'avenue du Maine.** Cela fait 5 fois qu'il y a des interventions énormes, multiples qui ont un coût ; la rue de la Gaité est fermée aujourd'hui, sans qu'il y ait une information aux riverains; on voudrait :

- Savoir ce que cela coûte
- Avoir une information sur les travaux

sur le propos selon lequel « les livraisons devront passer par ailleurs compte tenu de la piste cyclable rue Jean Zay », **Claudette Ruchet** demande d'explicitier où se fera ce report et réitère la demande de décembre concernant les documents relatifs à l'organisation des mobilités et de la logistique du quartier.

**Guillaume Durand** apporte les éléments suivants :

- Sur le bus 88 : on compte traiter ce sujet au moment de la pérennisation de l'aménagement de la rue Jean Zay
- Sur les livraisons : la piste cyclable n'empêche pas les livraisons ; on travaille avec les ateliers Gaité pour vérifier que l'approvisionnement répond aux exigences exprimées.
- 5 % des travaux sur la voirie viennent de la Mairie, le reste vient d'autres opérateurs ; on essaie de les synchroniser, mais c'est très compliqué. Notamment quand c'est entre opérateurs. Si les opérateurs détruisent de l'asphalte, la remise en état est à leur charge, pas à celle de la Mairie.
- Informations : il y en a sur le site de la Mairie ; mais la demande est notée et on va essayer de faire mieux avec les différents opérateurs
- Les circuits logistiques vont être modifiés : les études sont en cours avec différentes options, dont une option avec un circuit logistique dans le tunnel du Maine

→ **Ce serait bien d'inviter la RATP à une prochaine réunion du CDQ.**

## **B - Michèle Leroy : Espace vert Jolivet / Gaîté**

**Michèle Leroy** présente, au nom de la commission jardin et de l'Association pour la protection et la sauvegarde du square Gaston Baty (SSGB), qu'elle préside, une proposition établie après une consultation des riverains :

- Fermer la rue Jolivet pour faire une jonction entre les 2 jardins.
- Envisager des arbres (paulownias), fleurs, potagers partagés, un damier d'échecs, des bancs ou des demi-bancs, une fontaine, une pelouse, fermés par des grilles modernes, un espace abrité pour la lecture, une table de ping-pong, un jeu de boules, ...

**Carine Petit** répond que ce projet est à évoquer dans le cadre de « **Embellir votre quartier - le Grand Montparnasse** » qui démarra le **18 mars 2021** ;

Sur la parcelle Jolivet -Gaîté, elle rappelle que la Mairie avait pu obtenir l'expropriation du propriétaire de l'immeuble sur des motifs d'Intérêt général, à savoir l'état dangereux de l'immeuble, mais aussi la réalisation de ce qui est indiqué au PLU actuel : la parcelle devait évoluer vers du logement.

**Françoise Renard** s'associe à la proposition de Michèle Leroy ; elle est un peu surprise par la réponse de la Maire : je pensais que le fait de faire un petit poumon vert comme annoncé avant les élections était acquis. Je suis surprise qu'on revienne avec un projet de construction.

**Carine Petit rappelle qu'elle s'est engagée, y compris par écrit avant les élections municipales 2020**, à démolir l'immeuble (ce qui est fait), et à revenir avec une étude avec l'ensemble des éléments nécessaires pour prendre une décision : financiers et juridiques, ... Quel coût et risque pour une solution où on ne fait pas de logements mais un espace vert ? Elle est en attente d'éléments du bailleur pour pouvoir **présenter les différentes hypothèses (construction plus fine, pas de construction, ...)**. **D'ici juin 2021, nous pourrons trancher sur le devenir de cette parcelle.**

**C - Claudette Ruchet** demande **quelles dispositions sont mises en place pour les personnes à la rue pour être en sécurité par rapport à la Covid ?**

**Carine Petit** répond que différentes mesures sont prises, dont le fait d'avoir permis à l'association Les enfants du canal, d'être accueillis à la galerie du Montparnasse. Ils accueillent les sans-abris ; Ils réétudient un plan d'ALGECO pour remplacer le bus Bd E Quinet. Il y a des maraudes spéciales.

**D – Une personne**, qui fait partie de l'association des habitants de la rue Boissonade, demande que **l'on réétudie l'implantation de la piste cyclable Boulevard Raspail devant la Fondation Cartier qui se situe sur le trottoir en zigzag**, où les cyclistes vont très vite, et qui a provoqué des accidents. C'est à regarder tant du côté montant que descendant.

➔ **Guillaume Durand** précise qu'il va regarder cette question ; mais l'endroit ne relevant pas du plan vélo, il peut être plus difficile de financer des aménagements coûteux.

## **5. La parole aux commissions**

### **A. Commission Nouveau Quartier Montparnasse (Claudette Ruchet)**

Depuis décembre, la commission demande des éléments et documents et un nouveau rendez-vous. Il n'y a eu aucune réponse.

### **B. Commission handicap :**

Non traité.

### C. Commission Saint-Vincent-de-Paul (Alain Fargues)

1. Depuis le début de la pandémie, les réunions de concertation et d'information se sont tenues en visioconférence. Elles ont concerné les bâtiments Chaufferie et Petit, Pinard, Lelong, Façade Denfert et l'aménagement des espaces publics.

Pour rester informé, il faut faire une veille sur :

- Le site Internet de Paris & Métropole Aménagement <https://www.paris-et-metropole-amenagement.fr>
- Le blog Saint-Vincent de Paul le projet <https://www.blog-saintvincentdepaulleprojet.fr>

2. **La Collective**, centre d'art et de solidarité, retenue pour la Façade Denfert, a fait une demande de près de 2 millions € au Budget participatif 2021 :

- Aménagement d'espaces communs accessibles au grand public
- Equipement d'un restaurant d'insertion
- Aménagement de deux rez-de-chaussée de 80 m<sup>2</sup>

### 3. Qu'est-il prévu pour la Lingerie et pour la Maison des médecins ?

Réponse de **Carine Petit** :

- La Lingerie est conservée. Son utilisation est à définir, mais ressemblera à ce qu'il y avait pendant les Grands Voisins : la conciergerie du quartier devrait y être installée, un espace de restauration ...
- La Maison des médecins devrait être intégrée aux espaces collectifs du quartier.
- Les usages seront définis aux alentours du mois de septembre 2021. Ce sera très libre.

### D. Commission climat (Frédéric Salmon)

5 projets de la commission climat :

- Végétalisation : explorer les aménagements de la rue Emile Richard
- Installation d'un bac de compost sur les marchés, notamment Edgar Quinet
- Usages d'économie d'eau et d'énergie : action expérimentée rue Delambre ; relancer ce projet avec le réseau antigaspi, pour le finaliser et l'étendre à d'autres écoles
- Mobilité douce : contribuer à l'expression des attentes
- Ressourcerie et réparation : premier contact avec les repair cafés

➔ **Frédéric Salmon fait un appel à de nouvelles personnes intéressées pour rejoindre la commission.**

**Christine Chapuis présente un projet de vœu sur la mise en place d'une collecte des déchets alimentaires sur le marché Edgar Quinet :**

*Considérant que chaque année, chaque habitant d'Île-de-France jette 75kg de déchets alimentaires, ce qui représente près de 30 % des ordures ménagères. S'ils sont triés, ces déchets peuvent être valorisés sous forme d'engrais naturel, ou de biogaz pour alimenter des bus, et éviter une dépense d'énergie pour les incinérer,*

*Considérant que l'expérimentation menée à cet égard par la mairie de Paris, de collecte grâce à la mise en place de bacs bruns sur certains marchés avec une dotation de bioseaux (et de 2 rouleaux de sacs) se révèle positive,*

*Considérant que la commission Climat du conseil de quartier Montparnasse-Raspail, soucieuse de contribuer à la construction d'une économie circulaire et à l'objectif de zéro déchet non valorisé, est prête à contribuer fortement à informer et sensibiliser les habitants du quartier sur une opération de ce type par divers moyens (par exemple, présence sur le marché pour expliquer, ...),*

*Le conseil de quartier Montparnasse-Raspail émet le vœu qu'un dispositif de collecte de déchets alimentaires soit installé sur le marché Edgar Quinet dès que possible en 2021.*

Suite à une interrogation sur le fait que cela pourrait priver des personnes en grandes difficultés du fait de récupérer des victuailles à la fin du marché, elle précise qu'il ne s'agit pas de la collecte des restes des commerçants du marché, mais bien de la collecte des déchets alimentaires que chaque personne produit chez elle tous les jours et jette actuellement dans la poubelle verte.

Vote : 2 votes contre, 1 abstention → **le vœu est adopté ; en conséquence, il sera proposé au Conseil d'Arrondissement du 31 mars 2021.**

## **6. Point sur les vœux présentés au Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2020**

Les vœux et l'exposé des motifs sont détaillés en annexe.

**V14 2020 21 – Vœu présenté par le Conseil de Quartier Montparnasse Raspail relatif à la plateforme citoyenne** *Sur proposition du Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail, le Conseil d'Arrondissement émet le vœu de mettre à disposition d'ici la fin 2020 une plateforme numérique respectant l'ensemble des fonctionnalités prévues à l'article 21 de la charte des conseils de quartier, et permettant notamment au conseil de quartier d'assurer l'ensemble de ses prérogatives à distance y compris la possibilité d'y faire des sondages sur des sujets locaux.*

Article Unique : après discussion le vœu est adopté à l'unanimité.

**V14 2020 22 – Vœu présenté par le Conseil de Quartier Montparnasse Raspail – Covid 19 et Gare Montparnasse sortie rue Mouchotte** *Dans la continuité des actions entreprises par la Ville afin de limiter la dissémination de la COVID 19, le CdQ demande que toutes mesures utiles soient définies et mises en place en urgence sur la zone décrite aux motifs, afin d'empêcher les concentrations de personnes, les regroupements et successions permanents de fumeurs, et d'élargir l'espace de circulation piétonne où la distanciation n'est pas possible. Le CdQ demande à être associé aux démarches par la reprise des réunions régulières entre la Mairie et la Commission Montparnasse du CdQ - qui, depuis sa création, suit et travaille sur l'évolution du quartier - afin de poursuivre le travail précédemment engagé et qui s'est trouvé suspendu du fait du confinement. Dans le cadre de la démocratie participative et comme toujours dans un esprit co-constructif.*

Après discussion le vœu est adopté à l'unanimité.

## **7. Vote de vœux présentés par les conseillers**

### **Vœu présenté par Mathieu Drouet : développement de la surveillance sonore dans le 14eme**

- *Exposé des motifs : Considérant*

- *Qu'en cette période de pandémie une grande partie de nos concitoyens travaillent de chez eux et sont ainsi plus sensibles et plus nombreux à constater les nuisances sonores, sans toutefois avoir d'éléments factuels leur permettant d'appuyer le constat des lancinants désagréments qu'ils subissent ;*
- *Que les nuisances sonores sont reconnues par le code de la Santé Publique, notamment par son [article R1336-5](#) qui dispose qu' : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme », article qui s'applique également aux infrastructures de transport et aux véhicules qui y circulent, en application des dispositions de l'article R1336-4 ;*

- *Que pourtant, avec seulement 200 capteurs, dont 150 stations automatiques et 50 sonomètres mobiles, le réseau de captation de BruitParif semble largement sous-dimensionné (source : <https://www.bruitparif.fr/les-stations/>) par rapport aux enjeux*
  - *Que d'ailleurs, selon les site web <https://rumeur.bruitparif.fr/> et <https://monquartier.bruitparif.fr/> de BruitParif, il n'existe, à date, aucun dispositif de captation sonore actif dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Considérant ainsi l'insuffisance criante des moyens déployés.*
- *Sur proposition du Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail, le Conseil d'Arrondissement émet le vœu*
- *que soient positionnés sur les grands carrefours et grands axes du 14<sup>e</sup> des dispositifs de captation sonores et les relevés publiés en temps réel, sur le site de BruitParif ou sur un site dédié, afin de permettre aux citoyens d'appuyer par des éléments factuels le constat des pollutions sonores qu'ils subissent ;*
  - *que quelques dispositifs mobiles soient mobilisables ponctuellement en fonction des remontées des Conseils de Quartier afin de traiter les sujets plus ponctuels.*

**Aline Arrouze** s'interroge sur le fait que ce vœu ne soit que la reprise d'un vœu précédent qui n'aurait pas été adopté. **Mathieu Drouet** explique que le vœu précédent avait été voté, mais portait uniquement sur le croisement Mouchotte – Avenue du Maine. Le vœu présenté aujourd'hui est plus général au niveau du 14<sup>ème</sup> arrondissement.

**Nicolas Mansier** souligne que l'attention sur le bien-être sonore complète bien la démarche « embellir votre quartier », et que le vœu donne les moyens d'objectiver les nuisances et de cibler les actions.

**Pascal Bochet** remarque qu'au-delà du bruit sur les voies publiques, il y a une multiplication des bruits de climatisation à l'intérieur des pâtés de maison ; la ville doit également prendre ce problème à bras- le- corps.

Vote : 1 contre, pas d'abstention, ➔ **le vœu est adopté ; en conséquence, il sera proposé à la Mairie en vue du Conseil d'Arrondissement du 31 mars 2021.**

**Mathieu Drouet** précise que le vœu adopté par le CDQ sur la surveillance sonore du carrefour Mouchotte n'a pas été présenté en Conseil d'arrondissement et qu'une réponse était annoncée par la Mairie, qui n'a pas été reçue ➔ **Carine Petit répond que cela va être vérifié et la réponse transmise.**

### **Vœu « gare Montparnasse et rue Mouchotte » – Claudette Ruchet**

*Motifs :*

*Depuis de nombreuses années habitants, anciens et nouveaux conseillers du CdQ multiplient leurs alertes et réitèrent la même demande.*

*Sur ces 3 dernières années, 3 vœux votés en plénière et adoptés en CA.*

*Et rien ne change.*

*Les problèmes vont grandissant, les contrevenants se sentent soutenus par l'absence d'action. Les chauffeurs de taxis haranguent les passants, les motos-taxis stationnent sur le trottoir, les attroupements de personnes sont hors de proportion avec l'espace considéré, l'air est en permanence sur saturé de tabac.*

*Les flux d'usagers de la gare sont transférés du parvis principal de la place Raoul Dautry largement dimensionné vers cette petite sortie secondaire hors vocation et hors de proportion avec l'usage qui en est fait.*



*Et ceci déjà bien avant les récents travaux.*

*Les piétons ne peuvent plus circuler sur le trottoir ni les passages cloutés en sécurité. La situation est aggravée par une base-vie devant l'entrée de l'immeuble d'habitation contigu de 2 500 personnes. Le bus ne peut circuler que hors de son couloir.*

*Cet espace est devenu – de fait – à usage privatif de la gare qui continue de déverser constamment ses nuisances sur l'espace public.*

*Sasa amélioration à ce jour, la demande est donc renouvelée par le vœu suivant :*

*Vœu : Afin d'améliorer la qualité de vie, de l'environnement, les mobilités douces, la circulation des piétons et du bus sur l'espace public, les habitants renouvellent leur demande de supprimer toute dépose-minute à la sortie de la gare rue Mouchotte.*

*Le conseil de quartier renouvelle ses demandes pour que toutes mesures soient prises rapidement pour supprimer définitivement toute dépose-minute sauvage à la sortie de la gare rue Mouchotte et à cet effet, enjoindre la gare à mettre en service les espaces dédiés à cet effet dont elle dispose sur son site, les rendre accessibles tant par l'intérieur que par l'extérieur et d'en informer ses passagers à l'intérieur de son site notamment en rendant visible le chemin d'accès auxdits sites,*

*Informez le conseil de quartier des mesures prises.*

**Mikael Quimbert** : la situation est encore pire de l'autre côté de la Gare. Il faudrait unir les efforts avec le 15<sup>ème</sup> par rapport à la SNCF. C'est, dans les faits, un lieu de démarchage des VTC, qui n'ont pas le droit d'accéder à la dépose-minute puisqu'ils doivent être commandés par plateforme ; **c'est un problème de police municipale.**

**Claudette Ruchet** signale que les VTC peuvent accéder au dépose-minute, avec 10mn gratuites ; ensuite, c'est payant.

**Nicolas Mansier** demande si on pourrait explorer une **vidéoverbalisation**, qui a été vantée, à cet endroit.

**Mikael Quimbert** : le terme dépose-minute est gentil ; c'est devenu un véritable garage ; on doit s'allier avec le 15<sup>ème</sup>.

-> Claudette Ruchet : c'est en cours.

Vote : 3 abstentions, ➔ **le vœu est adopté ; en conséquence, il sera proposé à la Mairie en vue du Conseil d'Arrondissement du 31 mars 2021.**

## **8. Echanges avec la mairie / Questions aux élus**

### **• Conséquences des élections régionales des 13 et 20 juin 2021 sur les plénières :**

**Carine Petit** rappelle qu'il n'y a que les élections régionales à Paris ; elle fait confiance aux CDQ pour que ceux qui se présentent aux élections, comme les élus, n'utilisent pas les CDQ comme tribune politique ; **donc les CDQ peuvent se tenir en respectant cette règle.**

**• Révision de la Charte des CDQ : communication et association des conseils de quartier Elliot de Faramond** : il va y avoir une révision de la Charte, en allant vers une charte de la démocratie locale qui porte attention aux associations, au CLH (Conseil Local du Handicap), et bien sûr aux Conseils de Quartier. Les révisions doivent notamment porter sur l'usage du numérique.

Révision prévue en mai- juin 2021, en associant les CDQ, pour une mise en œuvre à la rentrée 2021.

- **Proposition de plénières thématiques avec invitation des élus concernés**

**Géraldine Seroussi** présente l'intérêt de faire des plénières thématiques avec invitation des élus concernés, sur des sujets qui nous préoccupent et qui nécessitent une séance complète.

➔ La démarche est approuvée.

- **Est-il légitime que le budget d'investissement serve à financer la Plateforme citoyenne ?**

Non discuté en séance, faute de temps

- **Pistes cyclables : sensibilisation des cyclistes au respect des piétons, partage pistes cyclables avec bus**

➔ **Il est proposé de faire une réunion thématique sur le vélo**

- **Travaux du commissariat du 14ème arrondissement : où en est-on ?**

**Carine Petit** : le commissariat est installé pour deux ans sur le site de l'ancien hôpital La Rochefoucauld : il devrait revenir avenue du Maine en juin 2023.

- **Comédie italienne : les négociations pour une reprise par Dieudonné sont-elles finalisées ?**

**Carine Petit** : précise qu'un courrier a été adressé au directeur de la comédie italienne en lui rappelant notamment qu'il peut solliciter des aides auprès du fonds de soutien d'aide au théâtre (qu'il n'a nullement sollicitées jusque-là). Il n'y a pas eu de réponse ni nouvelle.

➔ **Le courrier sera communiqué aux membres du conseil de quartier.**

**Carine Petit appelle à se mobiliser sur la démarche « Embellir votre quartier » pour le quartier Grand Montparnasse** ; la réunion de jeudi 18 mars 2021 présentera la méthode. Début avril, le diagnostic sera présenté ; ce sera une occasion de renouer les liens entre différents acteurs.

Une question est posée **pour demander si l'extension des terrasses va être maintenue cet été.**

**Carine Petit** pense que cela sera renouvelé mais qu'un travail sera fait avec les commerçants pour que ce soit correctement entretenu et installé.

## Annexes

### **V14 2020 21 – Vœu présenté par le Conseil de Quartier Montparnasse Raspail relatif à la plateforme citoyenne**

Exposé des motifs

Considérant

Que la crise sanitaire de la CoVid 19 a laissé les citoyens du quartier confinés, sans possibilité

de se coordonner et d'échanger et les conseillers du quartier sans capacité de remplir leur rôle de relais ;

Que pourtant, l'article 21 de la charte des conseils de quartier adoptée le 10/09/2018 par le Conseil d'Arrondissement mentionne très clairement à son article 21, intitulé Plate-forme citoyenne « La mairie mettra à disposition des conseils une plate-forme citoyenne sur le site de la mairie. Elle permettra une participation de ceux qui ne peuvent assister physiquement aux diverses réunions. À la demande des conseils, elle permettra de réaliser des sondages sur des sujets locaux. » ;

Que dans un contexte où les personnes les plus fragiles peuvent vouloir restreindre leur participation physique au conseil de quartier, le besoin de la plateforme citoyenne promise à l'article 21 de la charte des Conseils de Quartier relève désormais de l'urgence sanitaire et sociale ;

Et que la Mairie ne fournit à l'heure actuelle aucuns moyens numériques publics et renvoie vers des plateformes privées qui ne permettent pas de certifier les processus citoyens et restreignent la participation citoyenne (audience, vote, etc.).

Vœu

Sur proposition du Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail, le Conseil d'Arrondissement émet le vœu de mettre à disposition d'ici la fin 2020 une plateforme numérique respectant l'ensemble des fonctionnalités prévues à l'article 21 de la charte des conseils de quartier, et permettant notamment au conseil de quartier d'assurer l'ensemble de ses prérogatives à distance y compris la possibilité d'y faire des sondages sur des sujets locaux.

### **V14 2020 22 –Vœu présenté par le Conseil de Quartier Montparnasse Raspail– Gare Montparnasse sortie rue Mouchotte**

Exposé des motifs

Dans la continuité des actions entreprises par la Ville s'agissant de la situation pandémique, des mesures complémentaires pour limiter la propagation de la COVID 19 apparaissent nécessaires sur la zone de la petite sortie de la Gare Montparnasse située sur son flanc gauche.

(allant du début de la rue Mouchotte jusqu'au 12 (incluant l'entrée d'immeuble d'habitation au 6/8 et la sortie pompiers de la gare au 10) et allant du pied du bâti jusqu'au couloir de bus inclus.)

Il y est en effet observé de fortes concentrations de personnes, des regroupements et successions permanents de fumeurs, ainsi qu'un rétrécissement de la circulation piétonne à moins de 2 m devant l'entrée d'habitation du 6/8,

sachant par ailleurs que la majorité des trottoirs (pair et impair) est indisponible du fait des chantiers en cours (Ateliers Gaîté et SNCF) pour encore 2 ans (jusqu'à fin août 2021).

Il apparait donc urgent de définir et mettre en place toutes mesures utiles sur cette zone pour casser la chaîne de contamination.

De ce fait - et pour répondre aux observations et échanges sur les projets de vœux, lors des réunions des conseillers de quartier et plénière, le vœu suivant est présenté.

Vœu

Dans la continuité des actions entreprises par la Ville afin de limiter la dissémination de la COVID 19, le CdQ demande que toutes mesures utiles soient définies et mises en place en urgence sur la zone décrite aux motifs, afin d'empêcher les concentrations de personnes, les regroupements et successions permanents de fumeurs, et d'élargir l'espace de circulation piétonne où la distanciation n'est pas possible.

Le CdQ demande à être associé aux démarches par la reprise des réunions régulières entre la Mairie et la Commission Montparnasse du CdQ - qui, depuis sa création, suit et travaille sur l'évolution du quartier - afin de poursuivre le travail précédemment engagé et qui s'est trouvé suspendu du fait du confinement.

Dans le cadre de la démocratie participative et comme toujours dans un esprit co-constructif.